RAPPORT MORAL 2014

2014, que souligner particulièrement?

L'édition du **Guide "Sentinelles de l'Environnement des Pays de la Loire**" tout d'abord; mise au point des fiches techniques qui le composent, rassemblement des derniers financements nécessaires, édition en 2 000 exemplaires et assemblage dans les classeurs. Tout a été prêt pour une présentation à la Roche-sur-Yon le 23 novembre 2014 aux Rencontres régionales naturalistes et depuis, lors de différentes occasions (réunion associative, réunion des animateurs de SAGE, ...). La diffusion à vos associations est lancée et doit se perdurer.
Ce guide est considéré particulièrement intéressant - dois-je dire que des fonctionnaires le demandent ? Les premiers retours ont lieu : voilà une aide juridique pour les multiples atteintes à l'environnement, souvent considérées comme mineures ou secondaires mais qui finissent par dégrader sérieusement un milieu.
Maintenant, nous vous confions cet outil, il est entre vos mains!

Nous nous sommes engagés sur deux documents conventionnels en 2014 :
Nous avons signé une **convention-cadre avec le PNR Loire-Anjou-Touraine**, soulignant là qu'il y a beaucoup de domaines dans lesquels des actions communes peuvent se développer au-delà de ce qui est actuellement pratiqué entre les associations naturalistes et les Parcs naturels régionaux.
Avec le Conseil Régional et 40 autres structures, nous avons signé la **Charte régionale de développement durable**, c'est l'engagement pour nous de poursuivre nos actions et nos réflexions sur ce vaste champ avec des acteurs régionaux importants.

Ce sont là deux initiatives, l'une de FNE, la seconde des élus régionaux, auxquelles nous nous sommes associés depuis deux ans maintenant et qui vont porter leurs fruits en 2015 et les années suivantes.

Nous avons fait appel aux dons pour une cause particulière: la lutte contre le projet de Notre-Dame des Landes. Elle a été menée avec Bretagne Vivante et pilotée avec FNE, dans le cadre de leur charte du don en confiance via une plate-forme de financement participatif. C'était une première pour FNE comme pour nous, et beaucoup de précautions ont été prises, provoquant même des impatiences quand il y a eu risque de télescopage avec ce que les associations de Midi-Pyrénées ont lancé quelques temps plus tard sur le barrage de Sivens. Mais l'objectif a été atteint dans les premiers jours de 2015 et le travail juridique des salariés, conséquent sur un tel dossier, pourra trouver une compensation partielle, car, comme vous le savez, les sommes versées à l'issue d'un procès gagné devant le Tribunal Administratif sont bien inférieures à l'indemnisation du temps réel passé. Et il faut qu'il soit gagné !

Voilà quelques points saillants pour illustrer 2014. Le rapport d'activités vous présentera une vue plus exhaustive tant de l'engagement des bénévoles que de celui des salariés. Je dois particulièrement souligner leur efficacité et leur dévouement.

Le Président,

Yves LEPAGE